

Sandweiler

Contern

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

..... Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées		Zones d'activités	
zone d'habitation 1	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone d'habitation 2	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone mixte urbaine	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone mixte urbaine « Bruyères et Jons »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone mixte urbaine « Kilsfeld »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone mixte urbaine « Schles »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone mixte villageoise	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone mixte rurale	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone de bâtiments et d'équipements publics	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone de bâtiments et d'équipements publics - BEP POS	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone de bâtiments et d'équipements publics - EP POS	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone de bâtiments et d'équipements publics - EP POS	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2
zone de bâtiments et d'équipements publics - EP POS	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 1 « Boulayes »	zone d'activités économiques communale type 2

Zone verte

Zone agricole	Zone de parc public
Zone forestière	Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Zone d'aménagement différencié

Zone d'aménagement différencié

Zones de servitude « urbanisation »

servitude « urbanisation » - corridor écologique

servitude « urbanisation » - élément naturel

servitude « urbanisation » - intégration paysagère

Zones de servitude « cailloux et espaces réservés »

cailloux pour projets routiers ou ferroviaires

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type « environnement construit »

construction à conserver

petit patrimoine à conserver

alignement d'une construction existante à préserver

gabarit d'une construction existante à préserver

Zones de trait à 85 km/h

Administration de l'Environnement, Cartographie de l'Etat concernant l'air, le sol et les eaux souterraines (SDN), 2011

ZONES D'ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

à l'aménagement du territoire

POS « Aéroport et environs »

POS « Aéroport et environs »

POS « Aéroport et environs »

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Zone protégée d'intérêt national (ZPIN) déclarée - ZPI Rosebarm (ZPI 49)

Administration de la Nature et de Forêts, ZPI, Décembre 1987

Zone de protection oiseaux Natura 2000 - Vallée supérieure de l'Alzette (LU0002007)

Natura 2000 - Directive Habitat - 2002 - Zones spéciales de conservation, 2009

à la protection des sites et monuments nationaux

Intégration et objets classés monuments nationaux du district à l'inséparabilité supplémentaire

Ministère de la Culture, Service des sites et monuments nationaux, Site des monuments et objets classés d'un intérêt national du 16 janvier 2019

à la gestion de l'eau

Zone de protection immédiate (ZPS I)

Administration de la Gestion de l'eau, Gestion des eaux souterraines et des eaux polluées, zones de protection (eaux polluées) par règlement grand-ducal, 2018

Zone de protection éloignée (ZPS II)

Administration de la Gestion de l'eau, Gestion des eaux souterraines et des eaux polluées, zones de protection (eaux polluées) par règlement grand-ducal, 2018

Zone inondable - HQ (0) (forte probabilité)

Administration de la Gestion de l'eau, Gestion de l'hydraulique, cartes des zones inondables (jus 10), 2013

Zone inondable - HQ (10) (moyenne probabilité)

Administration de la Gestion de l'eau, Gestion de l'hydraulique, cartes des zones inondables (jus 10), 2013

Zone inondable - HQ (extrem) (faible probabilité)

Administration de la Gestion de l'eau, Gestion de l'hydraulique, cartes des zones inondables (jus 10), 2013

aux réseaux d'infrastructures de transport national

Emprises nécessaires pour la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Schlies

Loi du 21 août 2018 relative à la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Schlies

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 108 DE LA LOI MODIFIEE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMENAGEMENT COMMUNAL ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN

Plan d'aménagement particulier d'origine approuvé

N° du plan d'aménagement particulier d'origine approuvé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR BASE DE LA LOI DU 18 JUILLET 2018 CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES RESSOURCES NATURELLES (A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIF)

Habitats d'intérêt protégés Art 17 (voir SUP)

Habitats d'espaces protégés Art 21 (voir SUP)

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier	Kategorie	
	COS	CUS
COS	max.	DL
	min.	DL
CUS	max.	DL
	min.	DL

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) 2018 PCF12

- limite du territoire communal
- limite parcellaire
- bâtiment existant
- toponyme
- numéro de parcelle

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

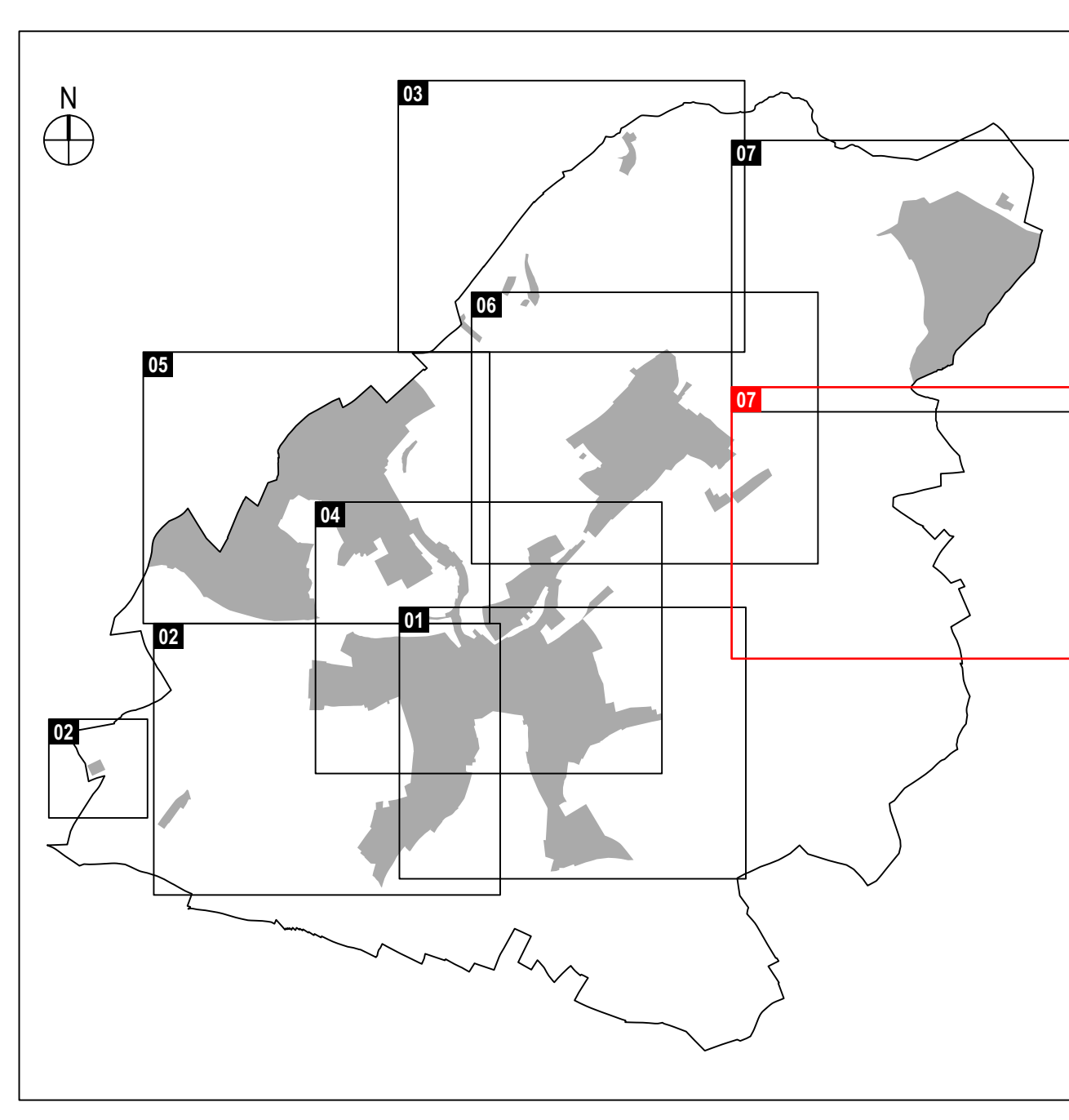
BD-TOPO ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ATC) BD-LTC 2004 / ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX DM

- bâtiment existant (BD-Topo)
- bâtiment existant (orthophotos / visite des lieux DM)
- bâtiment démolé (orthophotos / visite des lieux DM)
- cours d'eau / ruisseau (BD-Topo)
- élargi / surface hydrographique / rivière (BD-Topo)
- rue nouvelle (orthophotos)

Les données de la BD-Topo, des orthophotos et des visites des lieux ne sont pas exactement superposables à celles du fond de plan légal (plan cadastral numérisé) et ne sont reprises qu'à titre indicatif.

En cas de divergence entre les limites cadastrales renseignées par le PCN et les limites cadastrales arrêtees par un message cadastral, la zone de base faite pour la parcelle concernée peut être adaptée à la réalité foncière.

Les numéros de parcelles sur la présente carte graphique ont été repris à partir du PCN. En cas de litige, l'extract cadastral des fonds concernés est à consulter.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE HESPERANGE

<p>MATRE D'OUVRAGE ADMINISTRATION COMMUNALE DE HESPERANGE 474, ROUTE DE THIONVILLE 5688 HESPERANGE TELEPHONE: 363 5081 TELECOPIE: 363 026</p>		DATE: / /																
<p>MATRE D'OUVRAGE DEWEY MULLER Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner 139, BD GRAND-DUCHESSE CHARLOTTE 1331 LUXEMBOURG / LUXEMBOURG TELEPHONE: 363 888-1 TELECOPIE: 303 888-90 FRANCOISCHE STRASSE 4 5074 KÖLN ALLEMAGNE TELEPHONE: 0221 953 888-1 TELECOPIE: 0221 953 888-93</p>		DATE: / /																
<p>SAISNE CONSEIL COMMUNAL</p>		DATE: / /																
<p>COMMISSION D'AMENAGEMENT</p>		DATE: / /																
<p>VOTE CONSEIL COMMUNAL</p>		DATE: / /																
<p>MINISTRE DE L'INTERIEUR</p>		DATE: / /																
<p>MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</p>		DATE: / /																
<p>MODIFICATIONS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>INDICE</th> <th>NOM</th> <th>DATE</th> <th>DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>c</td> <td>HA</td> <td>08.12.2024</td> <td>MODIFICATION PRELIMINAIRE: PERMETTRE UN N°A, UN ANZUNZEN, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR.</td> </tr> <tr> <td>b</td> <td>HA</td> <td>17.12.2023</td> <td>MODIFICATION SELON DECISION AMENAGEMENTELLE: PREP. 2403/2019 DU 15.08.2020.</td> </tr> <tr> <td>a</td> <td>SHA</td> <td>04.11.2019</td> <td>MODIFICATION SELON DECISION AMENAGEMENTELLE: PREP. 2403/2019 DU 15.08.2020. PREP. 1476/2019 DU 11.10.2019. PREP. 1476/2019 DU 11.10.2019.</td> </tr> </tbody> </table>			INDICE	NOM	DATE	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS	c	HA	08.12.2024	MODIFICATION PRELIMINAIRE: PERMETTRE UN N°A, UN ANZUNZEN, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR.	b	HA	17.12.2023	MODIFICATION SELON DECISION AMENAGEMENTELLE: PREP. 2403/2019 DU 15.08.2020.	a	SHA	04.11.2019	MODIFICATION SELON DECISION AMENAGEMENTELLE: PREP. 2403/2019 DU 15.08.2020. PREP. 1476/2019 DU 11.10.2019. PREP. 1476/2019 DU 11.10.2019.
INDICE	NOM	DATE	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS															
c	HA	08.12.2024	MODIFICATION PRELIMINAIRE: PERMETTRE UN N°A, UN ANZUNZEN, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR, ZONE UNR EN ZONE UNR A LA ZONE UNR.															
b	HA	17.12.2023	MODIFICATION SELON DECISION AMENAGEMENTELLE: PREP. 2403/2019 DU 15.08.2020.															
a	SHA	04.11.2019	MODIFICATION SELON DECISION AMENAGEMENTELLE: PREP. 2403/2019 DU 15.08.2020. PREP. 1476/2019 DU 11.10.2019. PREP. 1476/2019 DU 11.10.2019.															
<p>OBJET PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LIEU-DIT SANDWEILER-GARE Version coordonnée</p>																		
DESS.	PHL_BKA	18.02.2019	N° PROJET: 1335	N° PLAN: H - P A G - 0 7	INDICE: c													
CONTR.																		
RESP.				FORMAT 138 x 78,8 CM	ECHELLE 1:2.500													